



UTILISATION DE LA FLOTTE DE PROMOVOILE 93 POUR LES CLUBS ADHERENTS

11/04/2011

PARTICIPATION SUN LEGENDE				
BASSE SAISON : de OCTOBRE à AVRIL		HAUTE SAISON : MAI, JUIN et SEPTEMBRE		SPECIAL VACANCES pour JUILLET et AOÛT
1 jour en week-end jour ou 1 jour férié	195,00 €	1 jour en week-end ou 1 jour férié	260,00 €	850,00 € la semaine
1 jour en semaine	110,00 €	1 jour en semaine	140,00 €	
la semaine complète	850,00 €	la semaine complète	1 100,00 €	

CAUTION : 1500 €

MODALITES DE RESERVATION

- Le bateau doit être réservé auprès du secrétariat au 01 57 33 07 35.
 - La réservation du bateau ne peut être faite que par la ou les personnes dûment mandatées par les clubs (liste des personnes responsables des réservations pour chaque Club à fournir au secrétariat).
1. Après avoir transmis par téléphone les dates souhaitées, le secretariat vous transmet par courrier le coût de l'utilisation.
 2. Envoyer le règlement au secrétariat de PV93. ATTENTION, le règlement conditionne la réservation définitive.
- Le paiement doit être effectué avec un chèque du Club, et non avec un chèque personnel de l'un des membres, à l'ordre de l'Association PromoVoile 93.
 - Le Club doit être à jour de tous ses règlements (Cotisations annuelles, Forfait sprints, Factures...), s'il souhaite effectuer une réservation.

3. A réception du règlement, le secrétariat de PV93 transmettra au club la facture correspondante.

4. Avant votre départ les clefs du SUN sont à récupérer auprès du secrétariat de PV93. A cette occasion, vous devrez remplir et signer la liste d'équipage et les règles d'utilisation du SUN. Un dossier vous sera alors remis.

ATTENTION, vous ne pouvez utiliser le Sun sans avoir ce dossier à bord.

Pour connaître la disponibilité du SUN, un planning de réservation a été mis en ligne sur le site de PromoVoile 93.

MODALITE D'UTILISATION DU SUN LEGENDE 41

- La fiche de mise à disposition du SUN ne doit pas être détachée des règles de mise à disposition du SUN. Ces deux documents doivent être à bord pendant votre navigation.
- La fiche de suivi technique du SUN est à remplir (vous pouvez ajouter des commentaires au verso). Un exemplaire de cette fiche est à retourner au secrétariat de PV93 dès votre retour et le deuxième exemplaire doit rester sur le bateau.
- La fiche de suivi technique du SUN ne remplace pas le livre de bord qui doit également être mis à jour.
- Avant de quitter le bateau : fermer le gaz, les vannes d'eau, le circuit électrique.
- Les clefs du bateau sont à récupérer comme à l'accoutumée dans la baille à mouillage.